

# DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROJET

## GESTION DES EAUX DE LAVAGE DE FRUITS ET LÉGUMES

Programme Prime-Vert 2023-2026

Sous-volet 1.2– Appui à la gestion des matières résiduelles agricoles (mesure 1.2.1)

DATE VERSION : 2024-01-15

### 1. ACCUEIL ET MANDAT

Ce document est un outil pour la description d'un projet de gestion des eaux de lavage de fruits et légumes. Il est exigé pour le dépôt d'une demande d'aide financière au sous-volet 1.2 – Appui à la gestion des matières résiduelles agricoles du programme Prime-Vert 2023-2026. Le temps du conseiller pour la réalisation de ce document est inclus dans les honoraires professionnels pouvant être admissibles au programme.

**N.B.** La réalisation d'un diagnostic pour la gestion des eaux de lavage de fruits et légumes, financée par le Programme services-conseils 2023-2028, constitue un préalable à la présentation d'une demande d'aide financière au programme Prime-Vert 2023-2026.

### 2. RENSEIGNEMENTS SUR LE REQUÉRANT

#### 2.1. Renseignements sur l'entreprise agricole ou l'agrotransformateur

De quel type est l'entreprise faisant l'objet de la demande?

une exploitation agricole

un agrotransformateur

Appellation

 M<sup>me</sup>
 M.

Prénom

Nom

Numéro d'identification ministériel

Numéro d'entreprise du Québec

Adresse, telle qu'elle est inscrite au Registraire des entreprises du Québec, le cas échéant

Ville

Province

Code postal

Adresse de correspondance, si elle diffère de celle de l'entreprise

Adresse du projet, si elle diffère de celle de l'entreprise

Téléphone

Cellulaire

Télécopieur

Courriel

#### 2.2. Renseignements sur le représentant de l'entreprise (si celui-ci est différent du demandeur)

Appellation

 M<sup>me</sup>
 M.

Prénom

Nom

Rôle dans l'entreprise

Fonction dans l'entreprise

 Actionnaire

 Administrateur(-trice)

 Dirigeant(e)

 Associé(e)

 Mandataire

 Associé(e)

 Autre (précisez) :

Téléphone

Cellulaire

Courriel

### 3. RENSEIGNEMENTS SUR LE CONSEILLER MANDATÉ

Appellation <input type="checkbox"/> M <sup>me</sup> <input type="checkbox"/> M.	Prénom	Nom	
Employeur ou entreprise			
Est-ce que vous faites partie d'un ordre professionnel? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
Si oui, de quel(s) ordre(s) êtes-vous membre?		Numéro(s) de membre :	
Adresse			
Ville		Province	Code postal
Téléphone	Cellulaire	Courriel	

### 4. DESCRIPTION ET TYPE DE PROJET

#### 4.1. Description du site du projet

<b>Quelle est la raison d'être du projet?</b>		
<input type="checkbox"/>	L'agrandissement d'installations existantes	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>
	L'implantation de nouvelles installations	
<b>Est-ce qu'une partie des opérations de lavage est réalisée au champ (refroidissement, rinçage, dessablage, etc.)?</b>		
<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>
		S. O.
<b>Si oui, décrire les opérations réalisées au champ.</b>		

#### 4.2. Type de projet

<b>De quel type de projet s'agit-il?</b>	
<input type="checkbox"/>	Implantation de mesures de réduction à la source
<input type="checkbox"/>	Prétraitement et raccordement pour rejet au réseau d'égouts
<input type="checkbox"/>	Traitement pour recirculation, infiltration dans le sol ou rejet au milieu hydrique
<input type="checkbox"/>	Entreposage et disposition au champ (épandage ou irrigation)
<input type="checkbox"/>	Aménagement du point de rejet

# DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROJET

## GESTION DES EAUX DE LAVAGE DE FRUITS ET LÉGUMES

Programme Prime-Vert 2023-2026

Sous-volet 1.2– Appui à la gestion des matières résiduelles agricoles (mesure 1.2.1)

DATE VERSION : 2024-01-15

Le projet comprend-il un ou plusieurs des éléments suivants?

Infrastructure(s)

Entreposage étanche

Système(s) de traitement

Équipement(s)

Aménagement(s)

Décrire la solution à implanter.

Quelle est la superficie en culture destinée à être lavée pris en charge par le projet proposé (ha/an)?

Quel est le volume des eaux usées traitées dans le cadre du projet (m<sup>3</sup>/an)?

## 5. PLANIFICATION DU PROJET

### 5.1. Autorisations, permis et avis requis

Sélectionner les autorisations, permis et avis requis pour le projet.

- Autorisation ministérielle :
- Permis ou autorisation municipal :
- Déclaration de conformité :
- Exemption :
- Objectif environnemental de rejet (OER) :
- Avis environnemental, faunique, géotechnique ou autre :
- Autre :

# DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROJET

## GESTION DES EAUX DE LAVAGE DE FRUITS ET LÉGUMES

Programme Prime-Vert 2023-2026

Sous-volet 1.2– Appui à la gestion des matières résiduelles agricoles (mesure 1.2.1)

DATE VERSION : 2024-01-15

### 5.2. Calendrier de réalisation des travaux, échéancier et conditions de réalisation

Détaillez le calendrier et l'échéancier des travaux.	
Date de début des travaux	
Date de fin des travaux	
Préciser les principaux jalons du projet :	
Préciser les conditions de réalisation des travaux (gestion des changements et des retards sur l'échéancier, surveillance des travaux, etc.) :	

### 5.3. Distances séparatrices

Est-ce que des distances séparatrices doivent être respectées pour l'implantation de la solution proposée?			
<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/>	Non
Si oui, remplir le tableau suivant.			
Éléments d'intérêt – Points critiques	Équipement ou infrastructure à proximité	Distance (m)	

### 5.4. Entrepreneurs

Est-ce que des travaux (excavation, construction, etc.) seront réalisés par un ou des entrepreneurs?			
<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/>	Non
Si oui, remplir les tableaux suivants.			

ENTREPRENEUR 1			
Entreprise		Nom du responsable	
Adresse postale		Titre	
		Téléphone	
Courriel		Cellulaire	
Licences RBQ		Télécopieur*	

ENTREPRENEUR 2			
Entreprise		Nom du responsable	
Adresse postale		Titre	
		Téléphone	
Courriel		Cellulaire	
Licences RBQ		Télécopieur*	

ENTREPRENEUR 3			
Entreprise		Nom du responsable	
Adresse postale		Titre	
		Téléphone	
Courriel		Cellulaire	
Licences RBQ		Télécopieur*	

\* Renseignement facultatif



# DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROJET

## GESTION DES EAUX DE LAVAGE DE FRUITS ET LÉGUMES

Programme Prime-Vert 2023-2026

Sous-volet 1.2– Appui à la gestion des matières résiduelles agricoles (mesure 1.2.1)

DATE VERSION : 2024-01-15

### 6. DOCUMENTS TECHNIQUES

Si l'espace est insuffisant pour joindre un document technique (carte de localisation, plans et devis, devis d'opération), l'annexe peut être utilisée pour ajouter des pages. Les documents peuvent aussi être attachés à l'envoi courriel.

#### 6.1. Carte de localisation

Pour tous les types de projet, localiser sur une carte les infrastructures, structures d'entreposage étanche, systèmes de traitement, équipements et aménagements, ainsi que les éléments d'intérêt et les points critiques à proximité et les distances séparatrices entre ceux-ci.

Insérer la carte de localisation en format image (.jpg, .jpeg, etc.) en cliquant sur l'icône ci-dessous.

# DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROJET

## GESTION DES EAUX DE LAVAGE DE FRUITS ET LÉGUMES

Programme Prime-Vert 2023-2026

Sous-volet 1.2– Appui à la gestion des matières résiduelles agricoles (mesure 1.2.1)

DATE VERSION : 2024-01-15

### 6.2. Plans et devis

Pour les projets comprenant des infrastructures, des structures d'entreposage étanche ou des systèmes de traitement, insérer les plans et devis complets, signés et scellés.

Applicable au projet

Non applicable au projet

Insérer les plans et devis en format image (.jpg, .jpeg, etc.) en cliquant sur l'icône ci-dessous.

# DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROJET

## GESTION DES EAUX DE LAVAGE DE FRUITS ET LÉGUMES

Programme Prime-Vert 2023-2026

Sous-volet 1.2– Appui à la gestion des matières résiduelles agricoles (mesure 1.2.1)

DATE VERSION : 2024-01-15

### 6.3. Devis d'opération

Pour les projets comprenant des équipements et des aménagements, insérer le devis d'opération.

Applicable au projet

Non applicable au projet

Insérer le devis d'opération en format image (.jpg, .jpeg, etc.) en cliquant sur l'icône ci-dessous.



### 6.4. Précisions concernant les documents techniques

Préciser si les documents techniques sont 1) intégrés au présent formulaire, 2) joints au courriel de demande d'aide financière ou 3) ne s'appliquent pas au projet.

Document technique	Dépôt
Carte de localisation	<input type="checkbox"/> Intégrée au présent formulaire en tant qu'image
	<input type="checkbox"/> Annexée en tant que pièce jointe à l'envoi courriel
Plans et devis signés et scellés par un ingénieur	<input type="checkbox"/> Intégrés au présent formulaire en tant qu'images
	<input type="checkbox"/> Annexés en tant que pièces jointes à l'envoi courriel
	<input type="checkbox"/> S. O. (projets comprenant seulement des équipements ou des aménagements)
Devis d'opération	<input type="checkbox"/> Intégré au présent formulaire en tant qu'image
	<input type="checkbox"/> Annexé en tant que pièce jointe à l'envoi courriel

Y a-t-il des informations complémentaires importantes pour la compréhension des documents techniques joints à la demande?

Oui

Non

Si oui, préciser

# DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROJET

## GESTION DES EAUX DE LAVAGE DE FRUITS ET LÉGUMES

Programme Prime-Vert 2023-2026

Sous-volet 1.2– Appui à la gestion des matières résiduelles agricoles (mesure 1.2.1)

DATE VERSION : 2024-01-15

### 7. COÛTS DU PROJET

Remplir le tableau ci-dessous pour les dépenses directement liées au projet et admissibles au programme Prime-Vert 2023-2026 et indiquer le coût total du projet.

- Les dépenses admissibles et non admissibles sont détaillées à l'annexe 2 du programme Prime-Vert 2023-2026.
- Les dépenses antérieures à la date de dépôt de la demande d'aide financière complète ne sont pas admissibles (à l'exception des honoraires professionnels liés à la réalisation des plans et devis ou du devis d'opération qui sont remboursables seulement si la demande est acceptée).
- Les honoraires professionnels incluent les honoraires relatifs aux plans et devis ou au devis d'opération et à l'obtention de permis, de licences ou d'autorisations s'appliquant au projet.
- La main-d'œuvre de l'exploitation agricole n'est pas admissible.
- Le montant maximal de l'aide financière pour la gestion des eaux de lavage de fruits et légumes est de 75 000 \$ par demandeur pour la durée du programme.
- Le montant d'aide réellement versé sera établi sur la base des pièces justificatives fournies.

DÉPENSES PRÉVUES		SOUMISSIONS	
Type de dépense	Précisions	Numéro de soumission	Montant (\$)
<b>TOTAL</b>			
<b>TAUX D'AIDE (70 %)</b>			<b>70 %</b>
<b>COÛTS TOTAUX DU PROJET</b>			
<input type="checkbox"/> <b>Des coûts liés à la gestion des eaux usées domestiques sont inclus dans les dépenses prévues.</b>			
(proportion du volume d'eaux de procédés admissibles par rapport au volume total de conception)		<b>PRORATA</b>	
<b>COÛTS TOTAUX DU PROJET</b>			

**DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROJET**  
**GESTION DES EAUX DE LAVAGE DE FRUITS ET LÉGUMES**  
Programme Prime-Vert 2023-2026  
Sous-volet 1.2– Appui à la gestion des matières résiduelles agricoles (mesure 1.2.1)

DATE VERSION : 2024-01-15

**8. REMISE DE LA DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROJET À L'EXPLOITANT**

Je déclare avoir remis et expliqué la présente description détaillée du projet au requérant.

Signature du conseiller :

Date :

**9. COORDONNÉES POUR L'ENVOI DE LA DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROJET**

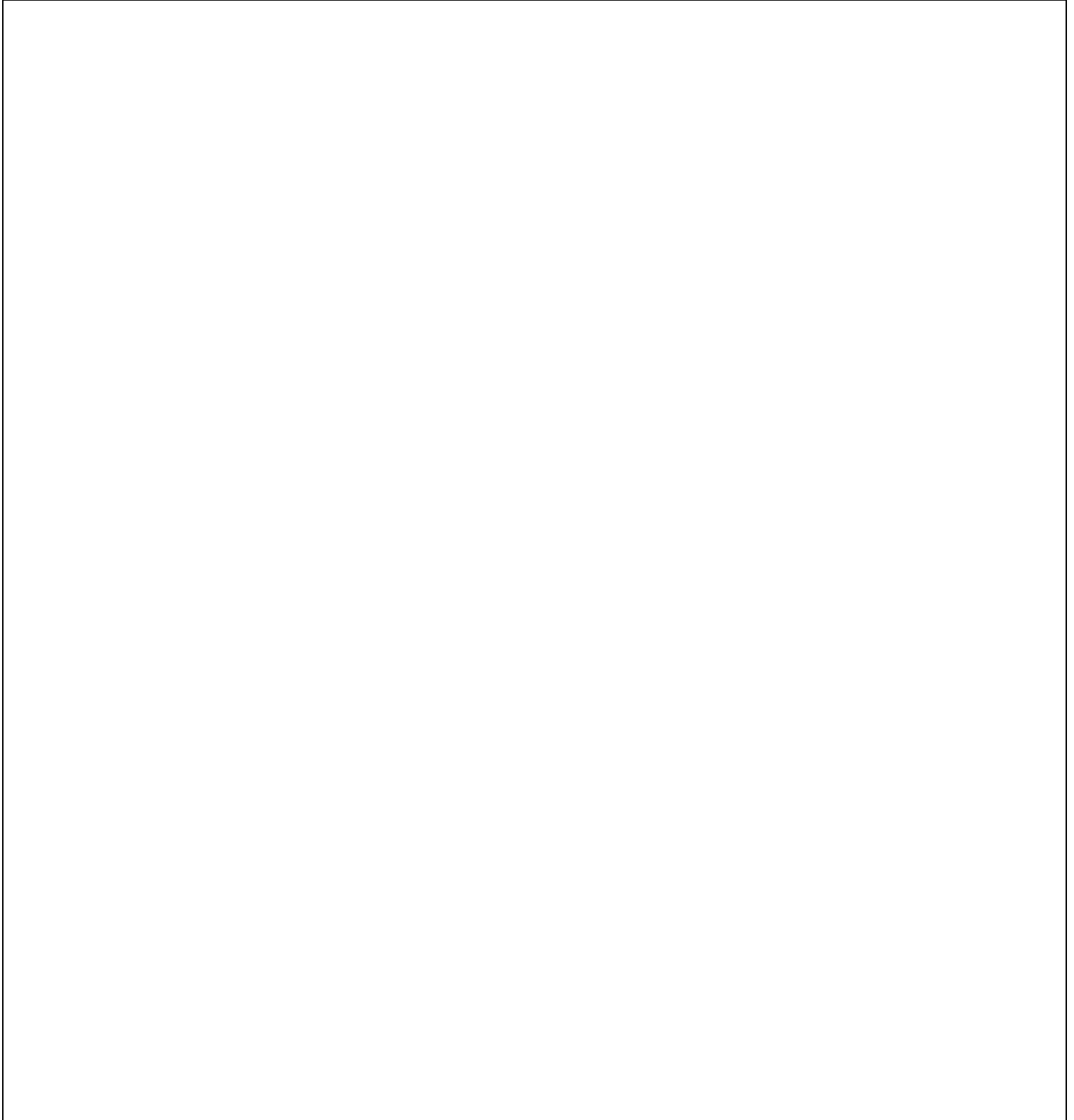
Par courriel : [Prime-Vert.2023-2026@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:Prime-Vert.2023-2026@mapaq.gouv.qc.ca) Joindre ce formulaire avec la demande d'aide financière complète.

**10. POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS**

Veillez communiquer par téléphone avec la [personne-ressource](#) au bureau du MAPAQ de votre région.

Consultez le site Internet : [MAPAQ – Prime-Vert \(gouv.qc.ca\)](https://www.mapaq.gouv.qc.ca)

## Annexe A – Documents techniques (suite)



# DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROJET

## GESTION DES EAUX DE LAVAGE DE FRUITS ET LÉGUMES

Programme Prime-Vert 2023-2026

Sous-volet 1.2– Appui à la gestion des matières résiduelles agricoles (mesure 1.2.1)

DATE VERSION : 2024-01-15

Empty content area for the project description.

# DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROJET

## GESTION DES EAUX DE LAVAGE DE FRUITS ET LÉGUMES

Programme Prime-Vert 2023-2026

Sous-volet 1.2– Appui à la gestion des matières résiduelles agricoles (mesure 1.2.1)

DATE VERSION : 2024-01-15

# DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROJET

## GESTION DES EAUX DE LAVAGE DE FRUITS ET LÉGUMES

Programme Prime-Vert 2023-2026

Sous-volet 1.2– Appui à la gestion des matières résiduelles agricoles (mesure 1.2.1)

DATE VERSION : 2024-01-15

Empty content area for the project description.

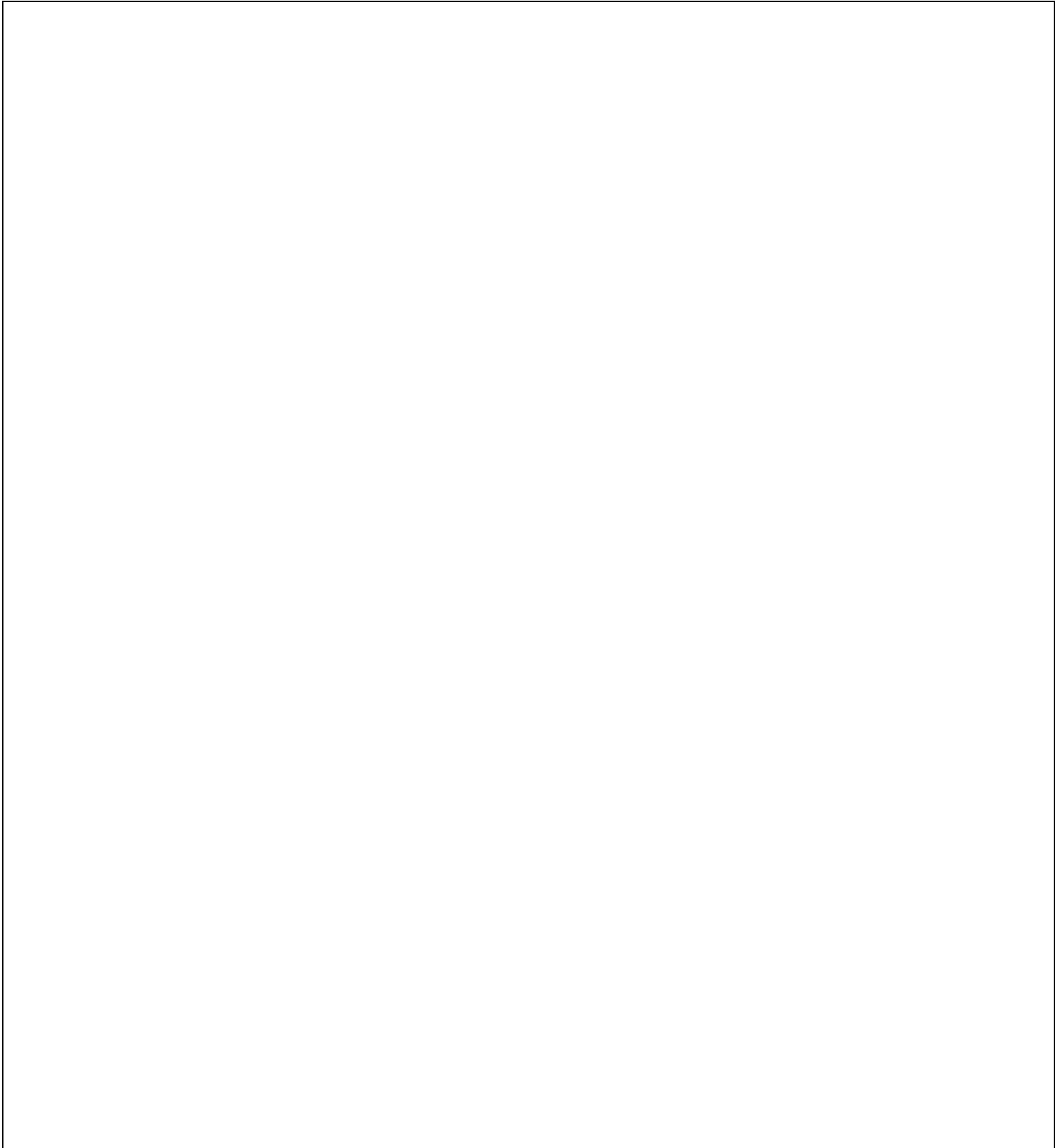
# DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROJET

## GESTION DES EAUX DE LAVAGE DE FRUITS ET LÉGUMES

Programme Prime-Vert 2023-2026

Sous-volet 1.2– Appui à la gestion des matières résiduelles agricoles (mesure 1.2.1)

DATE VERSION : 2024-01-15





# DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROJET

## GESTION DES EAUX DE LAVAGE DE FRUITS ET LÉGUMES

Programme Prime-Vert 2023-2026

Sous-volet 1.2– Appui à la gestion des matières résiduelles agricoles (mesure 1.2.1)

DATE VERSION : 2024-01-15

